

Le jour du mois de Février 1726 apres les fiançailles et publications de bans, bans, faites par nous  
 vicaires jours de dimanches ou fêtes en l'Eglise de St Jean d'Abbetôt et en  
 l'Eglise de St Pierre qui se sont trouvés auant nous auant de civil et canonique  
 entre Charles Belloncle fils de Charles et de Marie Fichet de cette paroisse  
 d'Abbetôt, et de Marie Godefroy fille de feu Jean et de Marie Lasseroy  
 de la paroisse de St Vincent, prêtre Curé de St Vincent leurs consentans  
 puis les dites parties ont été présentés au mariage en présence de leurs  
 et amis bien nés.